



ECOLE DE DANSE DE ROCBARON

Association loi 1901

Siège Social : chemin des Vignes - Impasse des Dattiers
83136 ROCBARON

Tél. : 06 80 44 44 28 - E-mail : ecolede dansederocbaron@outlook.com

RI _ 2024/2025 _ 01/08/2024

REGLEMENT INTERIEUR - SAISON 2024 / 2025

INSCRIPTIONS

A fournir **obligatoirement** le jour de l'inscription, **mercredi 28 août 2024**, au Parc des Clas à Rocbaron, de 17h à 20h :

- Un certificat médical
- Une attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Le coupon du présent règlement intérieur, daté et signé
- Autorisation Droit à l'Image, complétée et signée
- 1 photo d'identité (jusqu'à 24 ans révolus) [format JPEG par mail](#)
- 1 scan de la pièce d'identité [format JPEG par mail](#)
- Les règlements :
 - 20€ - Adhésion par famille
 - 22€ - Licence CND (uniquement pour les élèves jusqu'à 24 ans révolus)
- Tous les paiements de l'année

➔ Aucun élève (enfant ou adulte) ne sera inscrit à l'Ecole de danse si dossier incomplet et sa place sera disponible pour le Forum.

Tous les chèques sont à établir à l'ordre de « Ecole de danse de Rocbaron ou EDDDR ». Etablir 2 chèques séparément pour l'adhésion - La(les) licence(s).

PAIEMENT DES COTISATIONS

- Le montant des cotisations mensuelles est fixé sur 10 mois (de septembre à juin inclus).
- **Les cotisations sont payables à l'année** et le montant annuel doit être réglé en totalité le jour de l'inscription (**chèques à l'ordre de : Ecole de danse de Rocbaron ou EDDDR**).

Le paiement annuel peut être effectué en 1, 3 ou 10 chèque(s) daté(s) et signé(s) du jour de l'inscription, mais ils doivent être remis en une seule fois. Dans ces deux dernières éventualités, les chèques seront encaissés en début de trimestre ou de mois et le donneur d'ordre s'engage donc à honorer la totalité des chèques émis.

Mettre le nom de l'élève au dos du/des chèque(s) et éventuellement le trimestre ou le mois concerné.

Seules les absences justifiées par un certificat de votre médecin pourront donner lieu à une tarification au cours (tarifs : 1h00 = 15€ / 1h30 = 20€). Le choix de vos cours est ferme et définitif. Tout arrêt en cours d'année ne sera pas remboursé.

- Pour les paiements en espèces prévoir l'appoint.
- Aucun enfant ne commencera les cours avant réception du règlement des cotisations.

DISCIPLINE

- Les nouveaux bénéficieront d'1 cours d'essai (certificat médical obligatoire), à l'issue duquel tous les documents demandés en début de règlement intérieur devront être fournis.
- Les élèves sont tenus d'arriver 10 minutes avant le cours et d'attendre que le professeur ouvre la porte ; ils entreront tous ensemble, afin de ne pas déranger le cours qui précède.
- **Les parents n'assistent pas aux cours.**
- Les cours débuteront à heures fixes, aucun retard ne sera toléré.
- Toute absence devra être justifiée par courrier ou par téléphone.
- Au bout de 3 absences non justifiées pendant les préparatifs du gala ou de la démonstration de fin d'année, l'élève ne participera pas à ce gala ou à cette démonstration. En revanche, il pourra continuer à suivre les cours de danse...
- **Les bijoux, les montres et les portables sont formellement interdits pendant les cours.**
- En cas de perte ou de vol d'objets personnels, l'Ecole de danse décline toute responsabilité.
- Tout manque de respect vis-à-vis des professeurs durant les cours sera sanctionné.

VACANCES

➔ **Aucun cours ne sera donné pendant les vacances.**

TENUES DE CLASSIQUE (OBLIGATOIRE)

Les tenues de classique, imposées par l'Ecole de danse, ne changent pas.

- ➔ Chaussons de danse, ½ pointes, en coton et élastique à partir des Classiques Préparatoire 1.
- ➔ Les élèves devront avoir les cheveux coiffés en chignon

TENUES DE JAZZ (OBLIGATOIRE)

Un short noir moulant et un justaucorps imposé par l'Ecole de danse, modèle « FAUSTINE » (bordeaux), à acheter chez Wear Moi/Tél. 04 98 01 60 00 - Pieds nus.

- ➔ Les élèves devront avoir les cheveux **attachés**.

TENUES DE CONTEMPORAIN (OBLIGATOIRE)

Un short noir et une tenue bleue imposée par l'Ecole de danse, modèle « FAUSTINE » (bleu), est à acheter chez Wear Moi/Tél. 04 98 01 60 00 – Pieds nus.

- ➔ Les élèves devront avoir les cheveux **attachés**.

TENUES DE STREET (OBLIGATOIRE)

Une paire de baskets, **semelles blanches et lisses**.

SPECTACLE

Le spectacle de fin d'année n'est pas obligatoire, mais représente un but et une récompense pour les élèves. Les élèves devront assister à toutes les répétitions. Les professeurs sont seuls juges du niveau technique des élèves dans le montage des chorégraphies.

En cas de refus de la part des parents ou des élèves de participer à ce spectacle, les professeurs devront être prévenus au plus tard fin décembre 2024. Une tenue sera demandée pour le Final.

La date ainsi que le lieu du spectacle de fin d'année ne sont pas encore arrêtés.

Les cours continueront durant le mois de juin et seront peut-être condensés, voire annulés.

CONCOURS

Cette année encore, les professeurs présenteront certains concours.

Conditions de préparation :

- Présence des élèves à chaque répétition avec l'accord et engagement des parents, 10 heures minimum.
- Répétitions payantes : 150€ par variation individuelle libre ou imposée dont le règlement sera à remettre aux professeurs concernés. Si un groupe loisir est présenté, le coût sera à voir avec les professeurs.
- Des répétitions seront programmées pendant les vacances scolaires et samedis ; un planning sera fourni au moment opportun.
- Frais d'inscription, de transport et tenue de danse à la charge des parents.

La participation à ces concours reste à l'entière décision des professeurs, seuls juges du niveau technique des élèves.

TARIFS MENSUELS

NBRE HEURES/ SEMAINE	MONTANTS / MOIS
01:00	32 €
01:30	37 €
02:00	45 €
02:30	50 €
03:00	58 €
03:30	65 €
04:00	75 €
04:30	80 €
05:00	90 €
05:30 et +	100 € / Pour 1 inscrit/famille 130 € / Dès 2 inscrits/famille 150 € / Dès 3 inscrits/famille

MAINTIEN

Les heures de maintien ne sont pas cumulables avec les heures de danse. Tarif par élève.

Le montant de la cotisation est annuel et sera à régler dès le mois de septembre, même si échelonnement sur l'année (chèque(s) à l'ordre de « Ecole de danse de Rocbaron ou EDDDR »).

JOUR(S) & HORAIRE(S)

Mercredi 19:30 - 20:30

TARIF(S) POUR L'ANNEE

1:00/semaine 120€



Coupon à découper et à nous remettre daté et signé
IMPERATIVEMENT LE JOUR DE L'INSCRIPTION (28/08/2024)

Je soussigné(e) _____ certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur pour la saison 2024/2025, en accepte les conditions et m'engage, ainsi que mon(mes) enfant(s), à le respecter dans son intégralité.

Date : _____

Signature